

①⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

②① Numéro de dépôt: **80106549.1**

⑤① Int. Cl.³: **B 25 H 1/04, B 25 H 1/12**

②② Date de dépôt: **25.10.80**

③① Priorité: **26.12.79 FR 7932125**

⑦① Demandeur: **Lavrard, Michel, Zone Industrielle du Sanital, F-86100 Chatellerault (FR)**
Demandeur: **Ransan, Robert, 28, rue Raseteau, F-86100 Chatellerault (FR)**

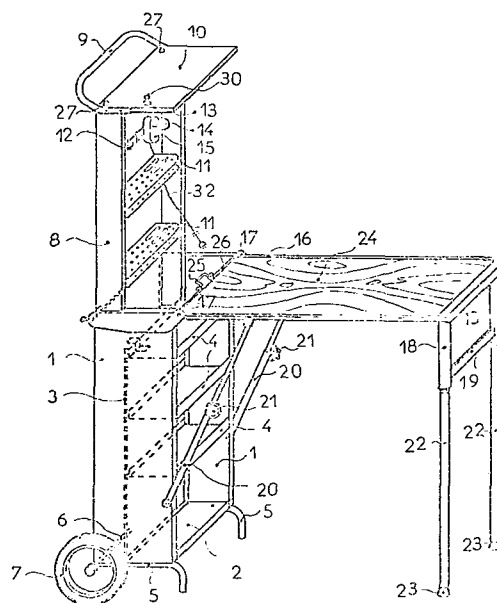
④③ Date de publication de la demande: **08.07.81**
Bulletin 81/27

⑧④ Etats contractants désignés: **BE CH DE GB IT LI NL SE**

⑦② Inventeur: **Lavrard, Michel, Zone Industrielle du Sanital, F-86100 Chatellerault (FR)**
Inventeur: **Ransan, Robert, 28, rue Raseteau, F-86100 Chatellerault (FR)**

⑤④ **Atelier mobile pliant et roulant.**

⑤⑦ Atelier mobile pliant et roulant caractérisé en ce qu'il comprend un coffre muni de deux roues, un panneau coulissant porte outils venant en position déployée au dessus du plan de travail, d'un cadre muni d'un panneau coulissant venant faire porte en position repliée, et faire établi en position dépliée.



ATELIER MOBILE PLIANT ET ROULANT

Le mobilier d'un atelier bien aménagé comprend un établi, une ou plusieurs armoires de rangement, une source électrique, un panneau d'accrochage pour les outils, situé pour des raisons pratiques au dessus du plan de travail.

5 L'état connu de la technique propose, lorsqu'il est nécessaire de travailler sur le lieu même d'intervention, plusieurs solutions : boîtes à outils, armoire roulante, établi pliant. Aucune ne résoud l'ensemble des avantages offerts par la disposition d'un atelier.

10 La présente invention a pour but d'offrir, sous un volume réduit et facilement déplaçable, l'ensemble des avantages offerts par un atelier.

L'invention est expliquée ci-après en détail, suivant des exemples d'exécution représentés par les dessins sur lesquels :

15 La figure 1 est une vue en perspective de l'atelier mobile complet déployé.

La figure 2 est une vue en perspective de l'atelier mobile sans le panneau bois.

La figure 3 est une vue en perspective de l'atelier mobile fermé.

20 La figure 4 est une vue en détail du système de blocage du panneau bois.

La figure 5 est une coupe longitudinale suivant AA de l'atelier mobile.

La figure 6 est une vue en perspective de l'atelier totalement
25 déployé sans le panneau bois.

Suivant figure 1, l'atelier mobile comporte une armoire parallé-
lépipédique composée de deux flans latéraux 1, d'une surface
formant le dessous 2, d'une paroi 3 qui divise l'armoire en deux
parties : l'une sert de glissière, l'autre est aménagée de plus-
ieurs étagères 4 venant renforcer la structure.

L'armoire comporte deux pieds 5 sur lesquels est fixé un essieu
6 recevant deux roues 7.

Un panneau coulissant porte outils 8 muni d'une poignée de
manoeuvre 9 vient coulisser verticalement dans la glissière de
l'armoire.

Ce panneau 8 dispose d'une surface horizontale 10 pourvue de
deux évidements 27 et d'une serrure 30. Ce panneau ferme le
dessus de l'armoire en position basse.

L'aménagement du panneau est composé d'étagères perforées 11,
d'un râtelier réglable 12, d'un bloc électrique 13 muni d'une
lampe 14 et d'une ou plusieurs prises 15. Un cordon conducteur
32 en assure l'alimentation.

Un cadre rigide 16 réalisé par des profilés en U est articulé
sur l'arête supérieure de l'armoire par deux axes 17.

Le cadre 16 comporte deux tubes 18 soudés perpendiculairement
et reliés par une traverse 19.

Deux pieds 22 et leurs tampons antidérapants 23 viennent s'em-
mancher dans les deux tubes 18 pour former le piètement de
l'établi.

Les deux compas télescopiques 20 munis de deux boutons de bloca-
ge 21 viennent supprimer les jeux latéraux et bloquer le cadre
16 suivant l'angle désiré.

Une planche 24 en bois ou tout autre matériau vient coulisser
dans le cadre 16. Cette planche se manoeuvre à l'aide d'une
poignée 25 articulée sur deux ferrures 26 (voir figure 4).

Suivant figures 3 et 5, pour replier l'atelier mobile, on démonte
les pieds 22 qui viennent se ranger dans les deux évidements 27
prévus à cet effet dans la partie 10 du panneau coulissant porte
outils 8.

60 Seuls les tampons 23 des pieds 22 sont alors visibles. Le cadre 16 vient se replier et les deux tubes 18 viennent s'escamoter sous le fond 2 de l'armoire.

Le planche coulissante 24 vient fermer le devant de l'armoire et la poignée 25 de la planche 24 vient se rabattre à l'intérieur de l'armoire.

La partie horizontale 10 du panneau coulissant porte outils 8 vient bloquer cette poignée 25, rendant la planche 24 prisonnière (voir figure 4).

L'ergot 31 du panneau 8 vient prendre appui derrière la traverse 19 des deux tubes 18, rendant impossible l'ouverture du châssis 16 lorsque le panneau coulissant 8 est en position basse.

Une seule serrure 30 permet de fermer l'ensemble à clé, immobilisant les pièces 8, 16 et 24.

75 L'ensemble replié se déplace à la manière d'un diable. Les cotes hors tout de l'ensemble replié permettent le passage dans toutes les portes et le rangement dans un placard.

Suivant figure 2, on obtient une servante pour un emploi dans un réduit ne permettant pas de déployer l'établi en levant le panneau porte outils 8 en position haute.

On obtient le blocage dans cette position en vissant la poignée 28 qui vient resserrer les deux flancs 1 par l'intermédiaire de l'axe 29.

La poignée 25 étant libérée et la planche 24 enlevée, l'atelier 85 devient une servante présentant sur un même plan tous les outils directement accessibles.

Suivant la figure 1, lorsque le châssis 16, muni de sa planche 24 et de ses deux pieds 22, est déplié à l'horizontal, on obtient un établi rigide en serrant les deux boutons de blocage 21 des 90 compas télescopiques 20.

Le panneau coulissant porte outils 8 étant élevé en position haute, on dispose des outils au dessus du plan de travail à portée directe de la main.

Le bloc électrique 13 permet, par sa prise, d'alimenter un
95 outils portatif et la partie 10 du panneau coulissant 8 vient
faire abat-jour pour la lampe 14 éclairant le plan de travail
24.

Suivant la figure 6, en dépliant le cadre 16 sans la planche
24, on obtient un châssis métallique creux permettant tous les
100 travaux demandant à un outil de traverser les matériaux à
usiner.

Ex : perçage, sciage, travail avec une scie sauteuse, etc...

- 1 -

REVENDEICATIONS

1. Atelier mobile pliant et roulant composé d'une armoire parallélépipédique ouverte sur une face, équipé d'une porte rabattable sur sa face ouverte et de deux roues, caractérisé d'une part, en ce que la dite armoire est divisée, dans son sens vertical, en deux parties dont l'une tient lieu de glissière à un panneau porte outils coulissant escamotable, et d'autre part, en ce que la porte rabattable est composée d'un cadre 16 tenant lieu de glissière à une planche en bois 24 amovible à volonté au moyen d'une poignée pivotante 25 permettant d'obtenir, soit un établi plein ou creux en position dépliée, soit une porte coulissante en position repliée pour pouvoir accéder à tous les outils tout en supprimant l'encombrement de l'établi déplié.
2. Atelier mobile pliant et roulant suivant revendication 1 caractérisé en ce que la planche amovible 24 peut être réalisée en bois ou tout autre matériau.
3. Atelier mobile pliant et roulant suivant revendication 1 caractérisé en ce que le panneau coulissant porte outils 8 équipé d'un couvercle 10 permet, en position basse, de fermer la partie supérieure de l'armoire.
4. Atelier mobile pliant et roulant suivant revendications 1 & 3 caractérisé en ce que le panneau porte outils comporte une partie supérieure horizontale 10 et un ergot 31 sur sa face inférieure. Lorsque le panneau coulissant est verrouillé, en position basse, au moyen de la serrure 30, sa partie supérieure 10 vient bloquer la poignée pivotante 25 interdisant le coulisement de la planche 24 et son ergot 31 tient lieu de butée à

La traverse 19 empêchant le relevage du cadre 16. L'ensemble de l'atelier est ainsi totalement condamné.

3. 5. Atelier mobile pliant et roulant suivant revendication 1 caractérisé en ce que le couvercle supérieur du panneau porte outils comporte deux évidements 27 dans lesquels viennent se ranger les deux pieds démontables 18 de l'établi.

6. Atelier mobile pliant et roulant suivant revendication 1 caractérisé en ce que le panneau porte outils est équipé d'une manière connue en soi d'un bloc électrique muni d'un cordon conducteur.

FIG. 1

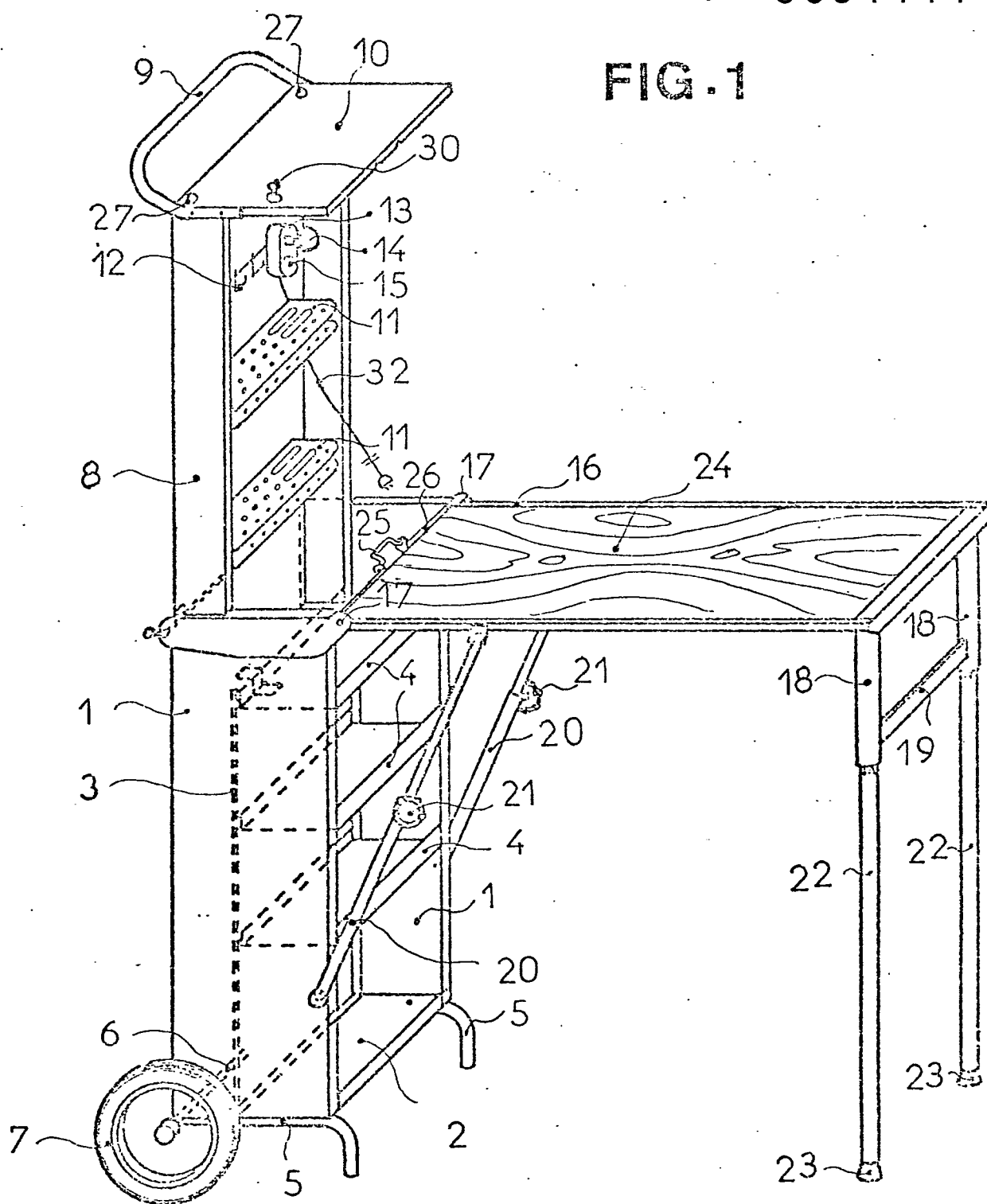


FIG 2

